

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2334

30 septembre 2011

SOMMAIRE

CIGA Luxembourg S.à.r.l.	111986	Pan European Finance II S.à r.l.	112007
CIGA Luxembourg S.à.r.l.	111996	Pan European Finance II S.à r.l.	112007
CLConstructions	111996	Pan European Finance II S.à r.l.	112007
Clermon Holding Company S.A.	111996	Panker Invest S.à r.l.	112008
Compagnie Financière de Métallurgie CO- FIMETAL S.A., SPF	111986	Pantogia S.A.	112024
CPI Digiplex S.à r.l.	111997	Patrimoine & Conseils S.A.	112008
CPI I&G 1 S.à r.l.	111997	PayPal 3 S.à r.l.	112008
Delphinus Titri 2010 S.A.	111997	PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. ...	112008
Dorint Holding S.A.	111997	PC Secondary Opportunities S.à r.l.	112025
EPISO Titan Leipzig GP Sàrl	111986	Personnalité Coiffure et Beauté	112025
EUR-ASIA Invest S.A.	111998	PG Airport Prague S.à r.l.	112025
EuroCore Property 1 S.à r.l.	111998	Philippi Sàrl	112027
EuroCore Property 2 S.à r.l.	111998	Picton S.à r.l.	112009
Europ General Services S.A.H.	111998	PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl	112023
Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.	112025	PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl	112022
FTW II S. à r.l.	112000	Plochingen S.à r.l.	112023
Jupiter Acquisitions S.à r.l.	112009	Polyparfi	112027
Mi-Lux S.A.	112023	Polyparfi	112027
Montbrun Révision S.à.r.l.	112006	Porta Westfalica S.à r.l.	112024
Norwood S.à r.l.	111999	Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A.	112027
O & C Consulting	111999	Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A.	112028
OCM Luxembourg OPVS VI S.à r.l.	111999	PP Taiwan Holdings S.à r.l./B.V.	112028
OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l.	112000	Promotion Marechal Nico S.à r.l.	112032
OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l.	112006	Punji Holding S.A.	112032
Offenburg S.à r.l.	111999	Talos International S.A.	112031
OI-Newco 1 S.A.	112006	Tamweelview European Holdings S.A. ..	112028
Orium S.A.	112007	Tanker & Marine Consulting s.à r.l.	112031
Ornellamare S.A.	112007	Tuttlingen S.à r.l.	112031
Packes S.à r.l.	112024	Zouga (2) S.A.	112032

Compagnie Financière de Métallurgie COFIMETAL S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 16.801.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mai 2011 à 16.00 heures à Luxembourg,

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de cette assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Koen LOZIE, de Monsieur Joseph WINANDY et de COSAFIN S.A, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 1 rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler la société The Clover, 8 rue Haute L-4963 Clemency au poste de commissaire aux comptes.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'assemblée approuvant les comptes au 31.12.2011.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011112718/20.

(110127825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

CIGA Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 89.185.

Décision de l'Associé Unique de CIGA Luxembourg S.À.r.l. prise en date du 31 mars 2011

CIR S.p.A. (l'«Associé Unique»), ayant son siège social à Via Ciovassino 1, 20121 Milan (Italie), agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, prend acte de la démission de Mme Monica Porfilio, résidant à Luxembourg, 177, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg de son mandat de Gérant de la Société à partir du 15 mai 2011.

Luxembourg, le 31 mars 2011.

Pour l'Associé Unique

CIR S.p.A.

Alberto Piaser

Directeur Général

Référence de publication: 2011112719/16.

(110127804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

EPISO Titan Leipzig GP Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 162.429.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighteenth day of July.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

EPISO Holding 16 SARL, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade register, under number B 158.984,

here represented by Mister Raymond THILL, maître en droit, whose professional address is 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on July 18th, 2011.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “EPISO Titan Leipzig GP SARL” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares in registered form, having a nominal value of of EUR 1.- (one euro) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares to third parties owing to death must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).

8.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Convening notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate convening notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

EPISO Holding 16 S.à r.l., represented as stated above, subscribes to 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares in registered form, having a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros),

The amount of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Is appointed as A Manager:

- Mr Yves BARTHEL, born on October 10, 1973 in Luxembourg, residing professionally at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

Are appointed as B Managers:

- Mr Jean-Philippe FIORUCCI, born on June 8, 1972 in Villerupt (France), residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Mr. Bruno BAGNOULS, born on May 9, 1971 in Nancy (France), residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

EPISO Holding 16 SARL, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe à 16, avenue Pasteur, L2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 158.984,

représenté par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «EPISO Titan Leipzig GP SARL» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) formé d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et au moins deux gérants de catégorie B (les Gérants B) (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que Gérants).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

EPISO Holding 16 SARL, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune par un apport en numéraire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros).

Le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Est nommé Gérant A:

- M. Yves BARTHELS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Luxembourg;

Sont nommés Gérants B:

- M. Jean-Philippe FIORUCCI, né le 8 juin 1972 à Villerupt (France), demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- M. Bruno BAGNOULS, né le 9 mai 1971 à Nancy (France), demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires de la partie comparante, ceux-ci ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2011. LAC/2011/33399. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106131/499.

(110121863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

CIGA Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 89.185.

Résolution

En date du 20 juin 2011, l'actionnaire unique de la société CIGA Luxembourg S.à.r.l. a décidé de nommer Mme Paola Mascolo, née le 25 février 1962 à Esch-sur-Alzette et demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre L-2613 Luxembourg, au poste de déléguée à la gestion journalière, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Dans le cadre de sa fonction, elle dispose du droit de signature individuelle pour les opérations courantes.

Le 20 juin 2011.

Pour l'Associé Unique

CIR S.p.A.

Alberto Piaser

Directeur Général

Référence de publication: 2011112720/18.

(110127804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.**CLC, CLConstructions, Société Anonyme.**

Siège social: L-4469 Soleuvre, 1, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 74.096.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 juin 2011, les actionnaires de la société «CL Constructions, en abrégé CLC», Société Anonyme, avec siège social à L-4469 Soleuvre, 1, rue du Nord ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. De révoquer en tant qu'administrateur Madame Christiane TEMPELS à partir de ce jour.
2. De révoquer en tant qu'administrateur-délégué Monsieur Refic CIKOTIC à partir de ce jour. Monsieur Refic CIKOTIC garde cependant sa fonction en tant qu'administrateur.
3. De nommer en tant qu'administrateur et en tant qu'administrateur-délégué Monsieur Bodo MUELLER, Diplôme-Ingenieur, né le 7 juillet 1956 à Hoppstädten-Weiersbach, demeurant à Weinbergstrasse 40 D-54 329 KONZ et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Soleuvre, le 24 juin 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011112721/17.

(110127862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.**Clermon Holding Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 94.207.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2011.

CLERMON HOLDING COMPANY S.A.

Manacor (Luxembourg)S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2011112723/15.

(110127853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

CPI Digiplex S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.891.

Résolution

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 14-16 rue Philippe II L-2340 Luxembourg au 44, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg avec effet au 24 juin 2011.

Pour copie conforme

Signatures

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2011112724/14.

(110128158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

CPI I&G 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.462.

EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de l'associé CBC International Real Estate LP LLC est désormais au 399 Park Avenue, 7th floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2011112725/14.

(110127732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Delphinus Titri 2010 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 157.069.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 26 mai 2011 à 11.00 heures à Luxembourg 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. au poste de réviseur d'entreprises agréée pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31.12.2011.

Pour extrait

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2011112726/14.

(110128237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Dorint Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 49.334.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Dorint Holding S.A.

Patrick van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2011112727/14.

(110127854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

EuroCore Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.258.

—
*Extrait de la résolution
du Gérant Unique du 1^{er} juillet 2011*

Résolution

Le Gérant Unique décide:

- de transférer le siège social de la Société au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG avec effet au 1^{er} juin 2011.

Pour extrait conforme

François GEORGES

Le Gérant Unique

Référence de publication: 2011112728/16.

(110128124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

EuroCore Property 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.894.

—
Extrait de la résolution du gérant unique du 1^{er} juillet 2011

Le Gérant Unique décide,:

- de transférer te siège social de la Société au 44, Avenue J-F Kennedy, L- 1855 LUXEMBOURG avec effet au 1^{er} juin 2011.

Pour Extrait

François GEORGES

Gérant Unique

Référence de publication: 2011112729/14.

(110128165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

EUR-ASIA Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 146.240.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2011112732/12.

(110127830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Europ General Services S.A.H., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 30.869.

Der Gesellschaftssitz, der EURO GENERAL SERVICES S.A.H. (HRL B 30869) 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, ist mit Wirkung zum 01. Mai 2011 aufgegeben worden.

Luxembourg, den 01. Juli 2011.

Für Treulux HSA

Unterschrift

Référence de publication: 2011112733/11.

(110127982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Norwood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 99.496.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112502/10.

(110128826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

O & C Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 142.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alexandre Marguet

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2011112503/11.

(110128566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Offenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011112504/11.

(110128784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.877.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale
Extraordinaire des Associés de la Société prises le 18 juillet 2011*

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011;
- en conséquence les adresses professionnelles de M. Szymon DEC et de M. Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 18 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG OPPS VI SARL
Szymon DEC
Gérant

Référence de publication: 2011112507/20.

(110128853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.367.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

Szymon DEC
Gérant

Référence de publication: 2011112508/12.

(110128854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

FTW II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 162.411.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of June.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B110423, duly represented by its general partner, Captiva Capital (Luxembourg) S.à r.l. a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B100941,

Itself duly represented by Mrs. Carole Noblet, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 28 June 2011.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, including up and cross-stream transactions.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will assume the name of "FTW II S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint coowners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

C. Management

Art. 10. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders. In case of several managers, the managers shall form a board of managers.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the sole signature of one manager or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager / board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 11. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, acting individually at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 15. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 16. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 17. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 18. The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 19. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Five per cent (5 %) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts show that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended or the articles of incorporation of the Company.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 22. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A., pre-named, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 41, avenue de la Liberté, L1931, Luxembourg.
2. The following persons are appointed as members of the board of managers:
 - a) Mr. Frédéric Barzin, born on 22 October 1964 at Uccle, Belgium, with professional address at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg; and
 - b) Mr. Ismaël Dian, born on 15 November 1979 at Virton, Belgium, with professional address at 46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg.
3. The term of office of the members of the board of managers is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A. une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B110423, représentée par son gérant commandité, Captiva Capital (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B100941,

dûment représentée par Madame Carole Noblet, juriste demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 juin 2011.

La procuration signée «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris pour des transactions en amont ou croisées.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de «FTW II S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

C. Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. S'il y a plus d'un gérant à être nommé, les gérants devront constituer un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature individuelle d'un des gérants ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique / conseil de gérance.

Le gérant unique / conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 11. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un des gérants agissant individuellement au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ou les présents statuts.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A., ci-avant nommée, pour un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.200,-.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 41, avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg.

2. Sont nommés comme membres du conseil de gérance de la Société:

(a) Monsieur Frédéric Barzin, né le 22 octobre 1964 à Uccle en Belgique, avec adresse professionnelle au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg; et

(b) Monsieur Ismaël Dian, né le 15 novembre 1979, à Virton en Belgique, avec adresse professionnelle au 46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg.

3. Le mandat des membres du conseil de gérance est établi pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. NOBLET - H. HELLINCX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 juillet 2011. Relation:LAC/2011/31190. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt.

Luxembourg, le vingt-six juillet de l'an deux mille onze.

Référence de publication: 2011106170/323.

(110121248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Montbrun Révision S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011112493/9.

(110129161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.367.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2011.

Szymon DEC

Gérant

Référence de publication: 2011112509/12.

(110128855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

OI-Newco 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.688.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011112510/9.

(110128599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Orium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.038.

—
*Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du
conseil d'administration tenu au siège social en date du 3 mai 2011*

Le siège social de la société est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *ORIUM S.A.*

MANACO S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2011112511/15.

(110128587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Ornellamare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 139.558.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011112512/9.

(110128709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Pan European Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 105.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112514/10.

(110128810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Pan European Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 105.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112515/10.

(110128811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Pan European Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 105.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112516/10.

(110128812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Panker Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

R.C.S. Luxembourg B 121.999.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 11 février 2008 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Panker Invest S.à r.l., ayant son siège social jusqu'au 31 juillet 2011 au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.999, et,

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 2 août 2011.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2011112517/15.

(110129067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Patrimoine & Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.373.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juin 2011

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé de reconduire, Monsieur Jean-Christophe SOULAT dans son mandat d'administrateur unique et DATA GRAPHIC S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuant sur les comptes de l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011112519/15.

(110129119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112521/10.

(110128472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PayPal 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 550.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112523/11.

(110128433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Picton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 129.902.

En date du 3 août 2011 le conseil d'administration a approuvé la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré du 323, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet au 2 janvier 2011.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 04 août 2011.

Référence de publication: 2011112524/13.

(110128462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Jupiter Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 328.347,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.538.

In the year two thousand and ten, on the twenty-seventh of October,
before Me Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Jupiter Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 (the Company). The Company was incorporated on May 15, 2007 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated July 7, 2007, N^o -1511. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since incorporation.

There appeared:

TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 and having a partnership capital amounting to USD 4,000,100,000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 and having a partnership capital amounting to USD 1,750,100,000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 and having a partnership capital amounting to USD 86,600,000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 and having a partnership capital amounting to USD 3,100,000 (TA Strategic II-A); and

TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 and having unlimited partnership capital (TA III),

each of TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A and TA III being referred to in the present deed as the "Shareholders" and who are hereby represented by Alexandra Slack, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal,

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Shareholders together hold all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
 1. Waiver of convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven euros (EUR 315,847.-) by the capitalisation of the Profits (as defined in the second resolution below) and the associated issue by the Company to its Shareholders of, in aggregate, three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven new Class A Shares (as defined in the second resolution below), such Class A Shares having the rights and obligations set out in the Articles as amended pursuant to the third resolution below;

3. Amendments to, and full restatement of, the Articles, including to Article 3 (corporate object), in order to effect the Capitalisation (as defined in the second resolution below);

4. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company or any lawyer or employee of Loyens & Loeff (Luxembourg) or any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register); and

5. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the meeting waives the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) by an aggregate amount of three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven euros (EUR 315,847.-) by (i) incorporating the profits and the profits carried forward as shown in the interim balance sheet of the Company dated 25 October 2010 which amount to three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven euros (EUR 315,847) (the Profits) to the Company's share capital, the value of the Profits having been certified by a management certificate signed on the date hereof by the managers of the Company (the Management Certificate), (the Capitalisation) and (ii) creating and issuing three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven (315,847) new class A tracking shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares) and accepting and recording the following allocation of the Class A Shares arising as a result of the Capitalisation amongst the Shareholders as follows:

Shareholders	Class of shares issued on the incorporation of Profits	Amount allocated to the share capital account of the Company
TA XI	Class A Shares	EUR 212,173
TA Atlantic	Class A Shares	EUR 92,834
TA Strategic II	Class A Shares	EUR 4,599
TA Strategic II-A	Class A Shares	EUR 152
TA III	Class A Shares	EUR 6,089
Total	Class A Shares	EUR 315,847

Third resolution

The Shareholders resolve to amend and fully re-state the Articles, including Article 3 (corporate object), so that they read henceforth as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Jupiter Acquisitions S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition and holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at three hundred and twenty eight thousand three hundred and forty seven euros (EUR 328,347), divided into:

- (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (Ordinary Shares); and
- (ii) three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven euros (315,847) class A tracker shares (Class A Tracker Shares).

The Company may also create and issue from time to time subject to and in accordance with the Law (i) additional Class A Tracker Shares, (ii) class B tracker shares (Class B Tracker Shares), (iii) class C tracker shares (Class C Tracker Shares), (iv) class D tracker shares (Class D Tracker Shares), (v) class E tracker shares (Class E Tracker Shares), (vi) class F tracker shares (Class F Tracker Shares), (vii) class G tracker shares (Class G Tracker Shares), (viii) class H tracker shares (Class H Tracker Shares) and (ix) class I tracker shares (Class I Tracker Shares), each having a nominal value of EUR 1 (collectively the Tracker Shares, and individually a Tracker Share) which will track the performance and returns of such underlying investment as is specified at the time of issue.

The Class A Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l..

The Ordinary Shares and Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro (EUR 1) and has such rights and obligations as set out in the Articles.

5.3. In addition to the corporate capital, there may be established a premium account, into which any premium paid on any share shall be transferred. Any share premium paid in respect of the subscription for any Tracker Share of a specific class shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific class of Tracker Shares, to be denominated by the corresponding letter.

5.4. All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders passed by a majority in number of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

6.2. Fully paid-up Tracker Shares shall be redeemable at any time upon request of the sole manager or the board of managers of the Company, subject to and in accordance with the Law. The redemption of the Shares of a given class can only be made by applying profits, freely distributable reserves and, as the case may be, the share premium account of the relevant class up to an amount equal to the relevant Class Net Income (as defined in Article 15.2(i) below). The Tracker Shares that have been redeemed must be immediately cancelled and until such time, the rights attached to those Shares, including without limitation the voting rights and the rights to receive dividends or liquidation proceeds, shall be suspended.

6.3. The redemption price of the Tracker Shares of a given class (the Redemption Price) is calculated by the sole manager or the board of managers (or by such person appointed by the sole manager or the board of managers) on the basis of the net asset value of the corresponding investment. The Redemption Price may be paid either in form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.

6.4. The net asset value of the Tracker Shares of a given class shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of a given valuation day by dividing the net assets of the corresponding investment, being the fair market value of the underlying assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class less the liabilities attached to such investment, by the number of Shares of such class then outstanding, all at close of business on that day. The fair market value of the underlying assets may be further defined on such other basis as the sole manager or the board of managers determines to be fair and reasonable.

6.5. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the sole manager or the board of managers with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its past, present and future shareholders.

6.6. Notwithstanding the foregoing, the Company shall have the right in the event the value of the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of a particular class drops below the acquisition value thereof, resulting in a loss to the Company, to elect, at its discretion, to redeem the Shares of such class (all of them), together with the debt instruments issued to finance the acquisition of the relevant assets, and to transfer and assign those assets to the holder(s) of such shares and debt instruments in consideration the same.

6.7. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.8. Shares are freely transferable among shareholders.

6.9. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

6.10. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.11. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.12. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.13. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

Art. 8. Board of managers. If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art.11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.

(iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art.13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art.14. External Auditors (Réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits and distributions.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account as provided for in Article 15.1 above, and subject to any mandatory provisions of the Law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(i) the holders of the Shares of each class, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each of them in respect of their Shares, shall be entitled to a dividend equal to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class, minus (b) any costs directly related to such investment, items (a) and (b) to be determined by the Board (a Class Net Income);

(ii) for the avoidance of doubt, the holders of the Class A Tracker Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Tracker Shares in respect of such shares, shall be entitled to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l. (Class A Investment Net Income), minus (b) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (a) and (b) to be determined by the Board; and

(iii) the general meeting of the Shareholders has discretionary power to carry forward all other unassigned profit, failing which such profit will be allocated between the different classes of Shares in proportion of all Shares outstanding.

15.3. Interim dividends may be distributed by the Company at any time provided:

- (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company; and

(vi) any such distribution is made in the manner set out in Article 15.2 of these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

16.2. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers available under applicable law to realise the Company's assets and pay its liabilities, it being specified that the liquidation surplus of the Company is to be disposed of in the manner provided for in Article 15.2 of these Articles.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company or any lawyer or employee of Loyens & Loeff (Luxembourg) or any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register in the name and on behalf of the Company the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately four thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-septième jour du mois d'octobre,

par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Jupiter Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 (la Société). La Société a été constituée le 15 mai 2007 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au

Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 7 juillet 2007 sous le numéro 1511. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis sa création.

Ont comparu:

TA XI L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4682602 et ayant un capital de USD 4.000.100.000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4457876 et ayant un capital de USD 1.750.100.000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4302696 et ayant un capital de USD 86.600.000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4325882 et ayant un capital de USD 3.100.000 (TA Strategic II-A);

TA Investors III L.P., une société en commandite (limited partnership) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4501994 et ayant un capital illimité (TA III);

Chacune des comparantes TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A et TA III, ci-après désignés comme les "Associés", sont ci-après représentés par Alexandra Slack, Lawyer, de résidence à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés détiennent ensemble toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent quinze mille huit cent quarante-sept euros (EUR 315,847) par la capitalisation des Bénéfices (tels que définis dans la résolution 2 ci-dessous) au capital social de la Société et l'émission par la Société à ses Associés de trois cent quinze mille huit cent quarante-sept nouvelles Parts Sociales de Catégorie A (telles que définies dans la résolution 2 ci-dessous) au total, ces Parts Sociales de Catégorie A ayant les mêmes droits et obligations tels qu'énoncés dans les Statuts, modifiés conformément à la troisième décision ci-dessous,

2. Modifications et refonte complète des Statuts, y compris l'article 3 (objet social), afin de donner effet à la Capitalisation (telle que définie dans la deuxième résolution ci-dessous);

3. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Loyens & Loeff (Luxembourg) ou tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et

4. Divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) par un montant total de trois cent quinze mille huit cent quarante-sept euros (EUR 315.847) par (i) l'intégration des bénéfices et des bénéfices reportés indiqués dans le bilan intermédiaire de la Société daté du 25 octobre 2010 qui s'élèvent à trois cent quinze mille huit cent quarante-sept euros (EUR 315.847) (les Bénéfices) au capital social de la Société, le montant des Bénéfices ayant été certifiée par un certificat de gestion signé à la date de la présente par les

gérants de la Société (le Certificat de Gestion), (la Capitalisation) et (ii) la création et l'émission de trois cent quinze mille huit cent quarante-sept (315.847) nouvelles parts sociales traçantes de catégorie A, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Catégorie A) et acceptation et enregistrement de l'allocation suivante des Parts Sociales de Catégorie A résultant de la Capitalisation parmi les Associés comme suit:

Associés	Catégorie de parts sociales émises à l'intégration des Bénéfices	Montant assigné au compte de capital social de la Société
TA XI	Parts Sociales de Catégorie A	EUR 212.173
TA Atlantic	Parts Sociales de Catégorie A	EUR 92.834
TA Strategic II	Parts Sociales de Catégorie A	EUR 4.599
TA Strategic II-A	Parts Sociales de Catégorie A	EUR 152
TA III	Parts Sociales de Catégorie A	EUR 6.089

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier et refondre entièrement les Statuts, y compris l'article 3 (objet social) de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Jupiter Acquisitions S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trois cent vingt-huit mille trois cent quarante-sept euros (EUR 328.347), représenté par:

(i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (Parts Sociales Ordinaires); et

(ii) trois cent quinze mille huit cent quarante-sept (315.847) parts sociales traçantes de catégorie A (Parts Sociales Traçantes de Catégorie A).

La Société peut aussi créer et émettre de temps à autre, sous réserve de et conformément à la Loi (i) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A supplémentaires, (ii) des parts sociales traçantes de catégorie B (Parts Sociales Traçantes de Catégorie B), (iii) des parts sociales traçantes de catégorie C (Parts Sociales Traçantes de Catégorie C), (iv) des parts sociales traçantes de catégorie D (Parts Sociales Traçantes de Catégorie D), (v) des parts sociales traçantes de catégorie E (Parts Sociales Traçantes de Catégorie E), (vi) des parts sociales traçantes de catégorie F (Parts Sociales Traçantes de Catégorie F), (vii) des parts sociales traçantes de catégorie G (Parts Sociales Traçantes de Catégorie G), (viii) des parts sociales traçantes de catégorie H (Parts Sociales Traçantes de Catégorie H), (ix) des parts sociales traçantes de catégorie I (Parts Sociales Traçantes de Catégorie I), chacun ayant une valeur nominale de EUR 1 (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui traceront la performance et le rendement d'un investissement sous-jacent de la Société tel que spécifié au moment de l'émission.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes sont désignée collectivement et indépendamment de leur classe comme des Parts Sociales et individuellement et indépendamment de leur classe comme une Part Sociale.

5.2. Chaque Part Sociale est entièrement libérée, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) et les droits et obligations tels qu'énoncés dans les Statuts.

5.3. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toute prime payée pour toute part sociale en plus de sa valeur nominale, sera versée. Toute prime d'émission versée pour la souscription de toute Part Sociale Traçante d'une classe spécifique sera versée sur un compte de prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts sociales Traçantes.

5.4. Toutes les Parts Sociales auront les mêmes droits, sauf disposition contraire aux présents Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés adoptée à la majorité en nombre des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

6.2. Les Parts Sociales Traçantes entièrement libérées seront rachetables à tout moment à la demande du gérant unique ou du conseil de gérance, sous réserve de et conformément à la Loi. Le rachat des Parts Sociales d'une catégorie ne pourra s'effectuer qu'en appliquant les bénéfices, les réserves distribuables et, le cas échéant, le compte de prime d'émission de la catégorie en question jusqu'à un montant égal au Revenu Net de la Catégorie (tel que défini à l'Article 15.2 (i) ci-dessous). Les Parts Sociales Traçantes qui ont été rachetées doivent être immédiatement annulées et jusqu'à ce moment, les droits attachés à ces Parts Sociales, en ce compris sans limitation, les droits de vote et les droits de recevoir des dividendes ou boni de liquidation, seront suspendus.

6.3. Le prix de rédemption des Parts Sociales Traçantes d'une catégorie donnée (le Prix de Rachat) est calculé par le gérant unique ou le conseil de gérance (ou par la personne nommée par le gérant unique ou le conseil de gérance) en se basant sur la valeur de l'actif net de l'investissement correspondant. Le Prix de Rachat peut être payé sous la forme d'une distribution en numéraire ou en taure ou une partie en numéraire et en nature.

6.4. La valeur de l'actif net des Parts Sociales Traçantes d'une catégorie sera exprimée comme un chiffre par part sociale et sera déterminée concernant un jour d'estimation donné en divisant l'actif net de l'investissement donné, soit la valeur marchande des actifs sous-jacents acquis grâce aux produits de la souscription des Parts Sociales de cette catégorie moins le passif lié à cet investissement, par le nombre de Parts Sociales de cette catégorie alors émises, tous ces points à la clôture des affaires de ce jour. La valeur marchande des actifs sous-jacents peut être par ailleurs définie sur une autre base que le gérant unique ou le conseil de gérance juge correcte et raisonnable.

6.5. En l'absence de mauvaise foi, faute grave ou erreur manifeste, toute décision prise par le gérant unique ou le conseil de gérance quant au calcul du prix de Rachat sera définitive et exécutoire vis-à-vis de la Société et ses anciens associés ou associés présents ou futurs.

6.6. Nonobstant ce qui précède, la Société aura le droit au cas où les actifs acquis grâce aux produits de la souscription des Parts Sociales d'une catégorie particulière tombent en dessous de leur valeur d'acquisition, entraînant une perte pour la Société de choisir, à sa discrétion, de racheter les Parts Sociales de cette catégorie (la totalité), avec;es instruments de

dettes émis pour financer l'acquisition des actifs concernés, et de transférer ces actifs au(x) détenteur(s) de ces parts sociales et instruments de dettes pour la même contrepartie.

6.7. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.8. Les parts sociales sont librement cessibles parmi les associés.

6.9. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.10. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

6.11. Un transfert de parts sociales aux tiers en raison de mort doit être approuvé par les associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

6.12. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.13. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)

7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.

7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peuvent seulement être valablement adoptées par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommés différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.

(ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Après affectation des bénéfices à la réserve requise par l'article 15.1. ci-dessus, et sous réserve de tous autres dispositions impératives de la Loi, tous les bénéfices restants seront affectés de la manière suivante:

(i) les détenteurs des Parts Sociales de chaque catégorie, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chacun d'eux en ce qui concerne leurs Parts Sociales, auront droit à un dividende équivalent à (a) tous produits et revenu dérivés de la société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans les capitaux acquis avec les produits de la souscription des Parts Sociales d'une telle catégorie, moins (b) les coûts directement en relation avec un tel investissement, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil (le Revenu Net de la Catégorie);

(ii) Afin d'éviter tout doute, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A au moment d'une telle distribution, proportionnellement à leur capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales Traçantes de Catégorie A en ce qui concerne de telles parts sociales, auront droit à (a) tous produits et revenu dérivés de la société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l. (le Revenu Net d'Investissement de Catégorie A), moins (b) les coûts directement en relation avec ce Revenu Net d'Investissement de Catégorie A, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil; et

(iii) l'assemblée générale des Associés a le pouvoir discrétionnaire de reporter tous les autres bénéfices non affectés, faute de quoi ces bénéfices seront affectés aux différentes catégories de Parts Sociales proportionnellement à toutes les Parts Sociales en circulation.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil ou le gérant unique dresse des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le trop-perçu à la Société;

(vi) une telle distribution est faite de la façon définie à l'article 15.2. de ces Statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

16.2. Les associés peuvent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société, étant précisé que le boni de liquidation doit être liquidé de la façon définie à l'article 15.2. des présents Statuts.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, ou à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff (Luxembourg), ou à tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ quatre mille Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes ont signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: A. SLACK, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2010. Relation: LAC/2010/47557. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 9 décembre 2010.

Référence de publication: 2011106222/748.

(110122013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 148.894.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl

Référence de publication: 2011112525/11.

(110128904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.
R.C.S. Luxembourg B 148.894.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011

L'associé unique a décidé de renouveler les mandats de Monsieur Guenter KRING, gérant de classe A, et de Maître Emmanuel REVEILLAUD, gérant de classe B, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Faisant suite au décès de Maître Charles OSSOLA en date du 23 juin 2011, l'associé unique de la société a décidé lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011 de nommer comme nouveau gérant de classe B Maître Brigitte CZOSKE, née le 15 juin 1975, à Bonn-Duisdorf, Allemagne, résidant professionnellement au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, avec effet au 30 juin 2011 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PineBridge Investments Holdings Limited Sàrl

Référence de publication: 2011112526/17.

(110129044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Plochingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 124.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 août 2011.

Référence de publication: 2011112527/11.

(110128760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Mi-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.
R.C.S. Luxembourg B 132.139.

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille onze, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

JULIO FLUOR S.A., société anonyme, ayant son siège social à Avda. Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama-City, République de Panama, ici représentée par Madame Françoise MAGI, administratrice de sociétés, demeurant professionnellement à L-1270 Luxembourg, 1, Am Bongert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme "Mi-Lux S.A.", avec siège social à L-1226 Luxembourg, 20, rue J.P. Beicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 132.139, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2461 du 30 octobre 2007.

b.- Que le capital social est fixé à trente et un mille cinq cents euros (31.500,- EUR), représenté par trois mille cent cinquante (3.150) actions de dix euros (10,- EUR) chacune.

c.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société "Mi-Lux S.A."

d.- Que l'activité de la société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

f.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des titres au porteur.

k.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute à L-1226 Luxembourg, 20, rue J.P. Beicht.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Françoise MAGI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 2011. Relation GRE/2011/2752. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011112491/50.

(110129254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Porta Westfalica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 127.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011112528/11.

(110128762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Packes S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3341 Huncherange, 17, route de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 139.792.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112529/10.

(110129115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Pantogia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 151.663.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112530/10.

(110128828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PC Secondary Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 154.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PC Secondary Opportunities S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2011112531/11.

(110128624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Personnalité Coiffure et Beauté, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 110.762.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112532/10.

(110129079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PG Airport Prague S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 137.818.

Constituée par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1139 en date du 8 mai 2008 modifié pour la dernière fois par devant le même notaire en date du 5 août 2009 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1776 en date du 15 septembre 2009.

Le Bilan au 31-12-2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2011.

PG Airport Prague Sarl
Olivier Marbaise

Référence de publication: 2011112533/16.

(110128612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 147.167.

L'an deux mille onze, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de la société «Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.», (la «Société») une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 10, rue du Commerce, L-3450 Dudelange,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 147.167.

La Société fut constituée sous la dénomination de «H&R Services S.à r.l.», suivant acte du notaire soussigné, en date du 14 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1539 du 10 août 2009, page 73856.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 08 février 2010, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 595 du 19 mars 2010, page 28544.

L'Assemblée se compose des trois (3) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- Madame Annie BEAUCHET, magasinière, née le 13 janvier 1961 à Corpe (France) demeurant au 18, rue des Jardins Fleuris F-57100 Thionville, France;

2.- Monsieur Michel NAHON, Manager en Ressources Humaines, né le 27 août 1968 à Ris-Orangis (France) demeurant au 23, Boucle des Prairies F-57100 Thionville, France;

3.- Monsieur Vincent HUEBER, gérant de société, né le 10 juillet 1976 à Colmar (France) et demeurant au 8, rue de la Mine F-57330 Kanfen sous Bois, France.

Lesquelles parties comparantes, personnellement présentes, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Cessions de parts sociales

Monsieur Michel NAHON, prénommé,

déclare céder et transporter par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit la totalité de sa participation dans ladite Société «Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.», soit CENT QUATRE-VINGT-DIX (190) parts sociales, d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, de la manière suivante à:

(i) Madame Valérie FRANTZ, secrétaire, née à Phalsbourg (France), le 27 juin 1975, demeurant 8 rue de la Mine, F-57330 Kanfen sous Bois,

ici personnellement présente, ce acceptant et déclarant parfaitement connaître la situation financière de la Société, dix (10) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.-EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire,

pour le prix total de DEUX CENT CINQUANTE EUROS (250.-EUR).

Ledit prix de cession a été payé entre les mains du cédant dès avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

(ii) Monsieur Patrizio STELLITTANO, gérant de société, né à Montebello Ionico (Italie), le 16 septembre 1972, demeurant 44 rue de Fameck, F-57290 Sérémange Erzange,

ici personnellement présent, ce acceptant et déclarant parfaitement connaître la situation financière de la Société, cent quatre-vingts (180) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire,

pour le prix total de QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (4'500.- EUR).

Ledit prix de cession a été payé entre les mains du cédant dès avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

Les deux anciens associés restants, Madame Annie BEAUCHET et Monsieur Vincent HUEBER, déclarent accepter au nom et pour compte de la prédite Société, les cessions de parts sociales ci-avant documentées, conformément à l'agrément prévu par l'article NEUF (9) des statuts de la Société.

Ensuite l'associé, Monsieur Vincent HUEBER, prénommé, agissant encore en tant que gérant unique de la Société «Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.», déclare accepter au nom et pour compte de la prédite Société, les cessions de parts sociales ci-avant documentées et les considérer ensuite comme dûment signifiées à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Il est expressément décidé, que du fait que Monsieur Michel NAHON vient de céder la totalité de sa participation qu'il détenait dans la Société et ainsi ne faisant plus partie de la Société, de lui donner quitus et de libérer complètement de ses obligations envers le bailleur, la banque, les fournisseurs et autres créanciers éventuels.

Il est encore convenu que les associés s'en chargent personnellement à prévenir la banque et le bailleur du changement des associés et de procéder à toutes les démarches nécessaires à leurs égards.

Les prédites cessions de parts sociales se trouvant ainsi réalisées et acceptées de part et d'autre, les quatre (4) associés (2 anciens et 2 nouveaux) décident que la nouvelle répartition des cinq cents (500) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sera désormais la suivante:

1.- Madame Annie BEAUCHET, magasinière, née le 13 janvier 1961 à Corpe (France) demeurant au 18, rue des Jardins Fleuris F-57100 Thionville, France,

détentriche de cent quatre-vingt-dix (190) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire;

2.- Monsieur Vincent HUEBER, gérant de société, né le 10 juillet 1976 à Colmar (France) et demeurant au 8, rue de la Mine F-57330 Kanfen sous Bois, France,

détenteur de cent vingt (120) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire;

3.- Madame Valérie FRANTZ, secrétaire, née à Phalsbourg, le 27 juin 1975, demeurant 8 rue de la Mine, F-57330 Kanfen sous Bois,

détentriche de dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire, et

4.- Monsieur Patrizio STELLITTANO, gérant de société, né à Montebello Ionico (Italie), le 16 septembre 1972, demeurant 44, rue de Fameck, F-57290 Sérémange Erzange,

détenteur de cent quatre-vingts (180) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, toutes intégralement libérées en numéraire.

Dont acte, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prénommés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. BEAUCHET, M. NAHON, V. HUEBER, V. FRANTZ, P. STELLITTANO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 juin 2011. Relation: EAC/2011/8435. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011114621/86.

(110131646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2011.

Philippi Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 31, route de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 94.425.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011112534/10.

(110128597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Polyparfi, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.248.

Le bilan au 31/03/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112536/10.

(110129033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Polyparfi, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.248.

Le bilan au 31/03/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112537/10.

(110129034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 47.848.

*Extrait des résolutions prises lors
de l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2011*

L'Assemblée a été informée du décès de Monsieur Nicolas KRUCHTEN survenu le 12 septembre 2010.

Monsieur Laurent BARNICH, né le 2 octobre 1979 à Luxembourg, ayant son adresse 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu au poste d'administrateur de la société.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2012.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011112538/15.

(110128910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 47.848.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112539/10.

(110128913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

PP Taiwan Holdings S.à r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PP Taiwan Holdings S.à r.l./B.V.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011112540/11.

(110128517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Tamweelview European Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 93.081.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of June,
before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of Maître Alphonse Lentz, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, of 17 April 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 525 of 15 May 2003 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company were for the last time amended by a deed of the undersigned notary dated 5 April 2011 and still under publication.

The meeting was declared open at 10.00 a.m with Mr Jean-Jacques JOSSET, private employee, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Ms Irina HEINTEL, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Francois-Xavier LANES, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

To increase the corporate capital by an amount of one hundred euro (EUR 100.-) so as to raise it from its present amount of forty-one thousand euro (EUR 41,000.-) to forty-one thousand one hundred euro (EUR 41,100.-).

2 To issue one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3 To accept subscription for this new share, together with payment of a share premium, and to accept payment in full for such new share by a contribution in cash.

4 To amend article 3.1 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above capital increase.

5 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred euro (EUR 100,-) so as to raise it from its present amount of forty-one thousand euro (EUR 41,000,-) to forty-one thousand one hundred euro (EUR 41,100,-).

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100,-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of this resolution resolving on the proposed capital increase.

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon appeared Abu Dhabi Investment Authority, a company governed by the laws of United Arab Emirates, having its registered office at 211 Corniche, P.O Box 3600, Abu Dhabi, United Arab Emirates (the "Subscriber"), represented by Mr Jean-Jacques JOSSET, prenamed, by virtue of a proxy given on 27 June 2011, which proxy, signed by the proxyholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber declared to subscribe for one (1) new share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100,-), with payment of share premium in a total amount of sixty-three thousand nine hundred euro (EUR 63,900,-) and to fully pay in cash for this share.

The amount of sixty-four thousand euro (EUR 64,000,-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the new share to the above mentioned Subscriber.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend paragraph 1 of article 3.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

" Art. 3.1. Subscribed capital, Authorised capital. The Company's subscribed capital is set at forty-one thousand one hundred euro (EUR 41,100,-), divided into four hundred eleven (411) class Z common shares (the "Class Z Common Shares" or, the "Common Shares") with a par value of one hundred euro (EUR 100,-) each, entirely paid in."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300,-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 10.15 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, who is known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juin,

par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, le 17 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

numéro 525 du 15 mai 2003 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 5 avril 2011 en cours de publication.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques JOSSET, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Madame Irina HEINTEL, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Francois-Xavier LANES, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour:

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100,-) pour le porter de son montant actuel de quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) à quarante et un mille cent euros (EUR 41.100,-).

2 Émission d'une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et donnant droit à dividendes à compter du jour de la prise de décision des actionnaires de procéder à l'augmentation de capital telle que proposée.

3 Acceptation de la souscription de cette action nouvelle avec paiement d'une prime d'émission et acceptation de la libération intégrale de cette action nouvelle par un apport en espèces.

4 Modification de l'article 3.1 alinéa 1 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100,-) pour le porter de son montant actuel de quarante et un mille euros (EUR 41.000,-) à quarante et un mille cent euros (EUR 41.100,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et donnant droit à dividendes à compter du jour de ce cette résolution décidant de procéder à l'augmentation de capital.

Troisième résolution

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu Abu Dhabi Investment Authority, une société régie par le droit des Emirats Arabes Unis, ayant son siège social au 211, Corniche, P.O Box 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, (le «Souscripteur»), représentée par Monsieur Jean-Jacques JOSSET, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 27 juin 2011, qui, après avoir été signée par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur a déclaré souscrire une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante-trois mille neuf cent euros (EUR 63.900,-) à libérer intégralement en espèces.

Le montant de soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre l'action nouvelle au Souscripteur indiqué ci-dessus.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 3.1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 3.1. Capital souscrit, Capital autorisé.** Le capital souscrit est fixé à quarante et un mille cent euros (41.100,- EUR) représenté par quatre cent onze (411) actions ordinaires de la classe Z (les "Actions Ordinaires de Classe Z", ou les "Actions Ordinaires") d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.15 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée parties comparantes, connues du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J.-J. Josset, I. Heintel, F.-X. Lanes, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 5 juillet 2011. Relation: RED/2011/1371. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109025/163.

(110124499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Tuttlingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2011.

Référence de publication: 2011112596/11.

(110128759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Tanker & Marine Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 155.137.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011112599/10.

(110128893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Talos International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 57.637.

Maître Jim PENNING a dénoncé le siège social sis à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal de la société anonyme TALOS INTERNATIONAL S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.637, avec effet immédiat en date du 15 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2011112598/14.

(110128961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Promotion Marechal Nico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOTION MARECHAL NICO S.à r.l.

Référence de publication: 2011112542/10.

(110128738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Punji Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.228.

Monsieur Jim PENNING, Avocat, a démissionné le 15 juillet 2011 de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.
Monsieur Pierre-Olivier WURTH, Avocat, a démissionné le 15 juillet 2011 de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Monsieur Philippe PENNING, Avocat, a démissionné le 15 juillet 2011 de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

La société anonyme FISCALITE IMMOBILIERE, établie et ayant son siège social à L-6975 Rameldange, 28 Am Bounert, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 119.162, a démissionné le 15 juillet 2011 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2011112543/20.

(110128489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Zouga (2) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 92.804.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 juin 2011

1. La démission de Monsieur Paolo Diego ZAMPARINI, Administrateur, né le 6 décembre 1968 à Verbiana, Italie, demeurant au 63, Via Sempione, I-Vergiate, Italie, de son mandat d'Administrateur de catégorie A, est acceptée.

2. Monsieur Tazio Giuseppe FIGINI, Conseiller financier, né le 7 septembre 1955 à Massagno, Suisse, demeurant à Casa 3 Pergole Indipradon, CH-6921 Vico Morcote, Suisse, est nommé nouvel Administrateur de catégorie A. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Fait le 30 juin 2011.

Certifié sincère et conforme
ZOUGA (2) S.A.
Signatures
Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2011112656/18.

(110128482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.
